

Ces contacts avec les élus qui marquent l'action du CLD en termes de résultats obtenus



Les Assises de la Loire 2011-2012

Fin 2011 et début 2012, membres du bureaux et adhérents ont fait entendre les attentes du CLD dans toutes les réunions décentralisées. En résumé la synthèse des propositions entendues dans les différents débats...[\(lire la suite...\)](#)

Rencontre avec le CESER le 27 janvier 2011 à l'Hôtel de la Région

Mieux vaut tard que jamais, le travail du CLD est pris en compte en juin 2012 Quel meilleur témoignage de reconnaissance de la pertinence de l'engagement constructif du CLD.... [\(lire la suite...\)](#)



Rencontre avec Nantes Métropole le 25 janvier 2011

Le CLD demande que soit pris en compte dans tous les projets de l'agglomération Nantaise liés à la Loire les conditions de rééquilibrage de l'estuaire amont dans un souci de cohérence et de solidarité....[\(lire la suite...\)](#)

Rencontre avec Denis Mercier Spécialiste de la géomorphologie paraglacière -Université de Nantes

Remobiliser le sable entre les épis ne semble pas à priori une bonne chose pour aboutir à la remontée de la ligne d'eau surtout en l'absence de tout blocage des sédiments dans le chenal....[\(lire la suite...\)](#)

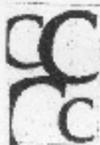
Réunion des maires des communes riveraines mardi 16 novembre 2010

Suite à une réunion publique à Oudon le 24 septembre dernier sur l'évolution du fleuve et à l'absence de perspectives satisfaisantes, Mr Dupont, maire d'Oudon, souhaite que les représentants des communes riveraines demandent conjointement l'application de l'objectif prioritaire du Plan Loire en soulignant la nécessité d'un rééquilibrage de l'estuaire amont pour l'environnement et pour tous les usages qui en découlent, dont le tourisme...[\(lire la suite...\)](#)



Demande d'audience à la Préfecture de Région par la 4C Champtoceaux en mars 2010

La réponse du Préfet de région:Elle portera notamment sur la définition d'actions structurantes dans le bassin de marée- en particulier l'analyse du secteur de Bellevue, destinées à renforcer le piégeage des sédiments libérés par les opérations ci-dessous, tout en assurant la continuité biologique du fleuve. La stratégie d'ensemble pourrait être finalisée fin 2012 ce qui signifie que les travaux qui en découleront ne seront pas envisageables avant 2014...[\(lire la suite...\)](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CANTON DE CHAMPTOCEAUX

A Champtoceaux le 18/03/2010

A Monsieur le Préfet de Région
Préfecture de Région
8 rue Chateaubriant
44 000 NANTES

Objet : demande d'audience
Copie à M. Jacques Birgand

Monsieur le Préfet,

Le Comité « Loire pour Demain » constitué de bénévoles mobilisés autour de la Loire, souhaiterait être entendu afin de vous faire connaître leur position en vue notamment de faire évoluer le plan Loire III et pour envisager les opportunités de révision dudit plan dès le prochain Comité Estuaire de La Loire.

Je vous communique les coordonnées de cette structure dont le siège social se trouve à la Mairie du Fresne s/Loire et dont le correspondant est Monsieur Jacques Birgand 217 rue G. Clémenceau à Ancenis (jacques.birgand@free.fr). je vous transmets copie de la délibération de la Communauté de Communes en date du 26 février 2010.

Souhaitant qu'il vous soit possible de répondre favorablement à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président,



André MARTIN

Extrait de la délibération du 28-02-2010

Comité Loire pour Demain :

Pour faire suite au courrier qui a été remis aux Délégués par le « Comité de la Loire pour Demain », il est proposé de délibérer afin que soient entendus les arguments de cette association. Le Conseil Communautaire indique unanimement au Préfet de Région qu'il sera utile d'entendre ces bénévoles mobilisés autour de la Loire pour faire évoluer le plan Loire III et pour envisager les opportunités de révision dudit plan dès le prochain comité estuaire.

Les ardoises du CLD sur le stand

Une opportunité pour rencontrer le Préfet



ANCENIS le 9 mai 2010 Fête de la Loire - Remontée du sel.

hier nous avons donc eu une assez bonne fréquentation sur notre stand avec 90 documents distribués et échange dans la plupart des cas.

Tout au long de la journée, nous avons réalisé environ 90 ardoises gravées CLD et 50 sont réservées pour distribution à la réunion plénière du 5 juin à St Florent.

Pendant la journée, 10 chartes ont été signées et quelques très bons contacts ont été pris avec par exemple :

un contact avec les dirigeants du club Ancenien de canoë-kayak,

un couvreur-ardoisier d'Angers, professeur au centre de formation et résident de Bouzellé,

une demande d'intervention lors d'une réunion à Ancenis Nature,

un échange avec le président de l'Office du Tourisme de St Florent-le-Vieil,

...
un contact avec le Sous-préfet J. Lannou auquel nous avons exprimé notre déception pour ne pas avoir obtenu de rendez-vous suite notre demande datant du 15 septembre 2009 et après les relances demandées au secrétariat de la S-P d'Ancenis.

Réponse de Monsieur le S-P : "il faut une pique de rappel !". Un courrier sera donc expédié dans les prochains jours.

Nous avons offert une ardoise-CLD à : Madame Barjot-Loire et Marine, Messieurs le Maire d'Ancenis, le Sous-préfet, Pdt. de la COMPA, Pdt. du Comité d'organisation et Jean L. s'est chargé d'en distribuer aux capitaines des bateaux traditionnels présents dont les associations ont signé la charte du CLD. Nous avons saisi l'occasion d'en offrir une à Loire pour Tous tout en étant encore étonné de ne jamais avoir eu d'écho à nos contacts et en leur demandant une solidarité dans notre démarche.

Un contact indirect plus négatif avec un pêcheur professionnel Ancenien qui estime, que le CLD, avec ses propositions, veut la mort des professionnels de la pêche en Loire. Il est très regrettable de ne pas pouvoir échanger directement avec ces personnalités et obtenir des explications sur le fond. Nos réunions plénières trimestrielles ne sont-elles pas proposées pour faciliter cette communication ? Lors pourquoi ces messages voilés ou subversifs ?

Des remerciements aux membres du bureau pour leur participation et aussi merci à Jean L.

Compte-rendu de la réunion des maires des communes riveraines mardi 16 novembre 2010

« Pour obtenir l'application de l'objectif prioritaire du Plan Loire : le rééquilibrage du fleuve à un niveau fonctionnel »

Dossiers détaillés

[Dossier de présentation](#)

[Dossier participant](#)

[Historique démarches décideurs](#)

[Projet de délibération](#)

Municipalités représentées :

Ste Gemmes s/Loire, Savennières, Chalonnnes s/Loire, Ingrandes, Varades, Anetz, Aencenis, St Géréon, Champtoceaux, Oudon, La Varenne, Le Cellier. Présence de représentants du CLD.

Suite à une réunion publique à Oudon le 24 septembre dernier sur l'évolution du fleuve et à l'absence de perspectives satisfaisantes, Mr Dupont, maire d'Oudon, souhaite que les représentants des communes riveraines demandent conjointement l'application de l'objectif prioritaire du Plan Loire en soulignant la nécessité d'un rééquilibrage de l'estuaire amont pour l'environnement et pour tous les usages qui en découlent, dont le tourisme.

Puis les représentants du Comité pour la Loire de Demain présentent les objectifs du mouvement définis dans une charte et les démarches réalisées durant les quatre dernières années pour obtenir des actions adaptées au relèvement de la ligne d'eau. Ils constatent qu'une implication forte des élus et des conseillers généraux est nécessaire pour obtenir une véritable écoute et déclencher le lancement d'un véritable projet après 16 années de Plan Loire. Ils expriment aussi leur sentiment sur les limites de leur action associative face à une multitude d'organismes de décision...

Après échanges où il a été souligné l'importance de privilégier l'intérêt général et la cohésion de l'action des différents élus, Monsieur le maire propose le contenu d'un courrier destiné à Monsieur le Préfet de la Région Pays de la Loire qui demande que le Plan Loire se donne enfin les moyens de ses objectifs pour offrir des perspectives sérieuses de rééquilibrage dans des délais acceptables.

L'urgence de cette action est dictée par la révision possible à mi-parcours du plan Loire III (avant la fin 2010) et par des probabilités incertaines pour les futurs financements.

D'un accord général, l'action doit être engagée avec la démarche conjointe suivante :

- À l'adresse de Monsieur le Préfet de Région, expédition par chaque maire dans les prochains jours, du courrier joint après avis des élus.
- À destination du Président de la Région et des Président des Conseils Généraux, copie du courrier précédent avec un message d'accompagnement.
- À destination des Présidents de l'Etablissement Public Loire et de l'Agence de Bassin Loire-Bretagne, copie du courrier avec un message d'accompagnement.
- Transmission d'une copie de ces courriers à Monsieur le maire d'Oudon qui, avec plusieurs Conseillers Généraux développeront prochainement une action complémentaire de sensibilisation.

Rencontre avec le CESER le 27 janvier 2011 à l'Hôtel de la Région

(Conseil Economique Social et Environnemental de la Région Pays de la Loire)

Délégation du CLD : Monsieur Tobie (maire d'Ancenis), Monsieur Pinier (maire de la Varenne), Jacques Birgand, Joseph Têtedoie, Yves Ménanteau.

CESER : Monsieur Cailliau - Président, Monsieur Taméza - Secrétaire de commission, Monsieur De Castelbajac - Directeur.

Le CLD explicite d'abord son mouvement, son point de vue sur le Plan Loire et le décalage existant entre l'objectif prioritaire de rehaussement de la ligne d'eau, la situation problématique qui perdure et l'absence totale de perspectives même à long terme.

Le Président du CESER pose une série de questions :

- Si on ne fait rien, que se passera-t-il ?
- Que faudrait-il faire ?
- Où faut-il agir ?

Après que le CLD ait donné des réponses correspondant à sa réflexion collective, il a été question du problème de gouvernance du Plan Loire et de la maîtrise d'ouvrage, tant ils conditionnent la conduite du Plan.

Le devenir du port de Nantes a aussi été évoqué dans le cadre du rééquilibrage de l'estuaire et du rehaussement nécessaire du chenal de Nantes. Selon le CESER, la migration des activités nantaises vers l'aval devrait se poursuivre, le trafic actuel étant de plus en plus faible, se limitant actuellement aux matériaux métalliques de recyclage, au bois (plateforme de Cheviré) et aux céréales (silo de Roche-Maurice).

Le CLD remercie le CESER pour cet échange enrichissant et souhaite qu'il approfondisse le problème de gouvernance et de méthode du Plan Loire pour que les objectifs retenus puissent être réalisés dans un délai acceptable.

Rencontre avec Nantes Métropole le 25 janvier 2011

Délégation du CLD : deux maires (Monsieur Dupond-Dudon, Monsieur Tobie-Ancenis), deux membres de " La Gaule Nantaise " (André Yardin-Président, Lionel Jamoux), un représentant de la Fédération de Pêche-PMA 44 (Vincent Mouren), 3 membres du bureau du CLD (E. Durand, J. Birgand, Y. Ménanteau).

Nantes Métropole était représenté par Monsieur Couturier et Mesdames Guillard et Vadaine.

Le CLD présente son mouvement citoyen, la situation problématique de l'estuaire amont, les attentes des riverains qu'il porte, l'absence de perspectives de restauration et le grand décalage avec les objectifs du Plan Loire. Les responsables de la Fédération de pêche et de La Gaule Nantaise soulignent aussi la dévalorisation et le délaissement des secteurs de Loire en amont et en aval de Nantes.

Nantes Métropole affirme son intérêt pour le rééquilibrage de l'estuaire et il suit régulièrement l'avancée du Plan Loire par sa participation au GIP Loire Estuaire.

Le CLD demande que soit pris en compte dans tous les projets de l'agglomération Nantaise liés à la Loire les conditions de rééquilibrage de l'estuaire amont dans un souci de cohérence et de solidarité. A ce sujet, la remontée symbolique de paquebots à Nantes nous semble incompatible car cette remontée demande le maintien d'un tirant d'eau important, alors que le rééquilibrage de l'estuaire passe nécessairement par un rehaussement du chenal de Nantes.

Nantes Métropole nous assure de son désir de rééquilibrage de l'estuaire et de sa solidarité aval-amont. La remontée des paquebots est un projet de Nantes Ville et ce trafic reste limité. Mais, a insisté le CLD, même limitée, la poursuite de cette remontée nécessiterait le maintien des profondeurs existantes... Plutôt que de voir à Nantes quelques petits paquebots de prestige, il convient de " prioriser " les enjeux fondamentaux que sont la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau.

Le CLD remercie Nantes Métropole pour son écoute et l'affirmation de sa solidarité ligérienne.